

Avis des propriétaires fonciers et fermiers impactés par le projet de déviation

« Le Pertuis- St Hostien » :

Nous propriétaires (ou ex-propriétaires) et fermiers exploitants de parcelles situées sur l'emprise du projet de déviation de la RN88 de 10,7Kms entre Montferrat et La Chomette , voulons donner nos avis et remarques sur ce sujet.

Nous sommes conscients que les habitants des deux villages (Le Pertuis et St Hostien) souffrent des nuisances dues à la route actuelle.

Ce projet enterré depuis une bonne dizaine d'années a été mis en œuvre précipitamment alors qu'il est obsolète et que des problèmes de fond ne sont pas résolus.

- en creusant le flanc du Mont Chiroux, le glissement de terrain actif existant, bien connu de Saint Hostien (mentionné dans l'avis de l'Autorité Environnementale) risque d'aboutir à un problème majeur.

- le passage dans des zones de captage (périmètre de Valaugère) ou de réservoir (suc de Corbière) vont compromettre nos sources qui ont un intérêt majeur pour nos besoins et celui de nos ruisseaux notamment en période d'étiage.

- comment peut-on encore aujourd'hui gaspiller autant la terre ? L'emprise moyenne de ce projet est de 150m de largeur !!! (Décaissement et remblais compris).

Dénonçons aussi la façon dont est orchestré ce projet au travers de ce que nous vivons depuis l'automne 2020 en tant que propriétaires et fermiers impactés.

- Fin 2020, il manquait environ 15% de terrains pour la réalisation du projet , auxquels il faut ajouter des surfaces nécessaires pour respecter les mesures de compensation. La société SISTRA a été mandatée par la région pour faire les démarches de l'acquisition du foncier. La DUP (Déclaration d'Utilité Publique) étant caduque, aucune possibilité d'expropriation n'était possible. Ces démarches devaient se faire à l'amiable et en concertation collective avec les propriétaires. Afin d'acheter au plus vite et au plus bas prix ces terrains, la société SISTRA a exercé une pression et un chantage en menaçant les propriétaires de poursuites judiciaires s'ils ne signaient pas rapidement.

Certains propriétaires intimidés ont donc vendu sans informer au préalable le fermier exploitant lesdites parcelles en toute illégalité. Ce qui a pour effet de monter les propriétaires contre leurs fermiers et de diviser les riverains et propriétaires impactés.

-Les terrains ont été cédés au rabais (entre 0.2 et 0.3€ /m²) à un prix deux fois inférieur à celui établi dans le cadre d'une expropriation.

- Seuls des morceaux de parcelles ont été achetés, ainsi la somme versée au vendeur a été dérisoire. Ces modifications cadastrales ont entraîné la dévalorisation des parcelles ce qui aurait été étudié dans le cas d'une expropriation.

- Le rebornage est effectué par des géomètres mandatés par la région, sans aucune consultation des propriétaires, ce qui est à nouveau illégal.

Néanmoins des propriétaires n'ont pas cédé et la Région AURA n'a toujours pas, à ce jour, la maîtrise foncière du projet.

Nous demandons une nouvelle consultation suivie d'une révision globale du projet en tenant compte de l'avis de tous les acteurs du territoire.